

FORMATION INITIALE

Assistant de Maîtrise d'Ouvrage en ingénierie de la sécurité incendie
spécialisé Coordonnateur des Systèmes de Sécurité Incendie

A.M.O.C.S.S.I

OBJECTIFS

Analyser un plan d'architecte, analyser les risques et préconiser le matériel en adéquation. Effectuer un zonage en corrélation des risques et des textes en vigueur.

Rédiger une notice succincte des travaux effectués.

Assister le maître d'œuvre par ses connaissances réglementaires.

Recueillir les documents relatifs aux équipements installés afin de rédiger le tableau de corrélation du matériel figurant dans le dossier d'identité du SSI.

DUREE DE LA FORMATION

La durée de formation A.M.O.C.S.S.I est de **70 heures**.

ADMISSION

Public cible

Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme niveau Bac+2/titre de niveau 5 ou d'un autre diplôme de 2^e année de l'enseignement supérieur (ou expérience équivalente), et avoir reçu l'avis favorable du jury d'admission.

Professionnels de la défense ou de la sécurité publique ou privée ayant au moins 3 ans d'expérience en matière de direction ou d'encadrement.

Professionnels d'un bureau d'étude ou d'un bureau de contrôle technique ayant au moins 3 ans d'expérience.

Techniciens, chargé d'affaire ayant au moins 3 ans d'expérience en matière d'installation et de mise en service d'un système de sécurité incendie.

Toute personne jugée apte par le conseil pédagogique

Avoir cinq ans d'expérience en sécurité.

Conditions d'admission

L'entrée en formation nécessite un avis pédagogique.

- votre Curriculum Vitae
- votre lettre de motivation pour participer à la formation
- vos diplômes et expériences vous permettant de justifier l'accès à la formation

Pré-requis

Aucun prérequis nécessaire hormis les diplômes liés aux titres que doivent détenir les futurs inscrits

CERTIFICATEUR

ECSG GRAND EST.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

4 stagiaires minimum et 10 stagiaires maximum.

LIEU

ECSG Créteil : 3 allée des Rochers 94000 Créteil

ECSG Reims : 4 avenue du Général Bonaparte
51100 Reims.

PROGRAMME

Bloc 1 : Maîtriser le cadre technique et réglementaire de l'assistance à la maîtrise d'ouvrage et des systèmes de sécurité incendie

- Maîtriser l'organisation et le fonctionnement de la réglementation relative au système de sécurité incendie
- Comprendre les principes fondamentaux de sécurité des établissements recevant du public ERP et des immeubles de grande hauteur IGH et des établissements recevant des travailleurs ERT
- Classer un établissement recevant du public
- Intégrer les caractéristiques techniques et normatives des équipements d'un SSI né-



FORMATION INITIALE

Assistant de Maîtrise d'Ouvrage en ingénierie de la sécurité incendie spécialisé Coordonnateur des Systèmes de Sécurité Incendie

A.M.O.C.S.S.I



cessaires pour la conception, la réalisation et la maintenance des installations

- Connaître les règles et consignes de sécurité d'un chantier
- Assurer les relations avec les acteurs de la construction
- Assister la maîtrise d'ouvrage notamment dans la définition de l'objectif du projet

Bloc 2 : Réaliser l'étude pendant la phase de conception d'un système de sécurité incendie

- Analyser les besoins en tenant compte des exigences réglementaires et normatives
- Définir le zonage : Zones de Détection (ZD) / Zones de mise en Sécurité (ZS) / Zones d'Alarme (ZA)
- Choisir et organiser le SSI
- Assurer la conception du SSI
- Définir le concept de mise en sécurité
- Etablir le cahier des charges fonctionnel SSI reprenant le concept de mise en sécurité
- Définir les plans précisant les limites géographiques des Zones de mise en Sécurité (ZS)
- Définir les plans précisant les limites géographiques des Zones de Détection (ZD)
- Avoir un avis portant sur l'examen de la cohérence des descriptifs techniques (hors quantitatifs) et des pièces graphiques relatifs aux équipements du SSI établis pour la consultation des entreprises de travaux

Bloc 3 : Assurer le suivi des travaux pendant la phase de réalisation d'un système de sécurité incendie

- Veiller au respect des exigences définies pendant la phase conception lors de la mise en œuvre des équipements
- Assurer le suivi de la cohérence entre les différents équipements du SSI;
- Vérifier le respect des règles d'installation;

- Créer ou mettre à jour le dossier d'identité SSI conformément aux normes NF S 61-932 et NF S 61-970 sur la base de la collecte auprès des entreprises ou de la maîtrise d'œuvre des documents nécessaires à sa constitution;
- Créer ou mettre à jour les tableaux de corrélation précisant pour chaque
- Zone de mise en Sécurité (ZS) la liste exhaustive des Dispositifs
- Commandés Terminaux (DCT) qui la compose;
- Examiner la cohérence des éventuelles particularités d'exploitation du site avec les conditions ayant présidé à l'élaboration du concept de mise en sécurité.

Bloc 4 : Assurer la phase de fin des travaux et la réception d'un système de sécurité incendie

- Collecter les fiches d'autocontrôle rédigées par chaque installateur.
- Réceptionner le SSI.
- Rédiger le rapport de réception technique RRT qui conclue la réception technique et porte sur les documents administratifs et techniques du dossier d'identité du SSI, ainsi que sur le résultat des essais et sur le respect des principes du cahier des charges fonctionnel SSI.
- Finaliser le dossier d'identité du SSI puis le remettre au maître d'ouvrage.

ANIMATION DE LA FORMATION

Formateurs expérimentés, titulaires du titre d'expert en sécurité incendie et gestion de crise, de la certification de coordonnateur SSI et d'une compétence en pédagogie.

MOYENS PEDAGOGIQUES

Vidéo projecteur + PC + Plan.

ETUDE ET CONSEIL EN SECURITE GLOBALE GROUPE

ECSG IDF
9 AV de l'Europe
94320 THIAIS
01 84 23 70 36

contact.idf@ecsg-groupe.com

ECSG Grand Est
109B rue Gambetta
51100 REIMS
01 84 23 70 34

contact.grandest@ecsg-groupe.com

ECSG Ingénierie
109B rue Gambetta
51100 REIMS
01 84 23 70 32

contact.ingenierie@ecsg-groupe.com



FORMATION INITIALE

Assistant de Maîtrise d'Ouvrage en ingénierie de la sécurité incendie spécialisé Coordonnateur des Systèmes de Sécurité Incendie

A.M.O.C.S.S.I

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Le parcours pédagogique se déroule en présentiel (présence physique du formateur auprès de ces stagiaires)

MÉTHODES MOBILISÉES

La méthode expositive, transmissive ou magistrale (Le formateur s'appuie sur une présentation orale ou un support écrit afin d'expliquer ou démontrer des concepts d'apprentissage) ; pédagogique et d'amener l'apprenant à acquérir des connaissances en se trompant et en tâtonnant) ;

La méthode expérientielle (Cette dernière méthode pédagogique repose sur le fait qu'un stagiaire ne peut acquérir des connaissances que s'il agit et se trompe. Il s'agit donc bien d'un apprentissage en conditions réelles.

La méthode active ou dite « de découverte » (Le rôle du formateur va être de créer un scénario des liens entre différents éléments, à leur donner le sens qu'il souhaite, à formuler ses pensées) ;

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Épreuves : écrite (QCM 30 questions) et pratique (rondes avec anomalies et sinistres).

L'examen se déroule devant un jury présidé par un officier de la BSPP ou SDIS.

DÉLAIS D'ACCÈS

20 jours.

CONTACT D'INFORMATIONS PÉDAGOGIQUES

LAMHAOUAR Reda 01 81 23 70 34

La méthode démonstrative (le formateur présente une opération ou une procédure et montre chacune des étapes de réalisation aux apprenants en précisant quoi faire et comment le faire ;

La méthode interrogative ou maïeutique (Dans une session de formation, la méthode interrogative se traduit par un questionnement approprié du formateur qui va amener l'apprenant à construire lui-même ses propres connaissances en établissant

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sauf restriction liée à l'invalidité et/ou contre-indication médicale.

Pour plus d'informations contacter nos référents **handicap** :
Madame BADRI Hajar